

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BENESSE-LES-DAX

PROCES-VERBAL de la réunion du mercredi 03 septembre 2025 à 20h00

Sommaire

Liste des présences.....	2
Rappel de l'ordre du jour	3
Ouverture de séance	4
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE.....	4

Liste des présences

Le Conseil Municipal de la Commune de Bénesse-Lès-Dax s'est réuni le mercredi 03 septembre 2025 à 20h00 sous la présidence de Jean-Marie ABADIE,

Nombre de conseillers élus: 14

Nombre de conseillers présents: 10

Nombre de conseillers représentés: 3

Nombre de conseillers absents: 1

Membres présents : Monsieur ABADIE, Monsieur LARBÈRE, Madame BADETZ, Monsieur CZAPLA, Monsieur BACHERE, Monsieur LARROUQUETTE, Monsieur PUYO, Madame PEYRES, Madame LETAILLEUR, Monsieur BREUILLAUD

Etaient absent : Madame SCAFIE

Procurations : Marie-Ghislaine DZBANUSZEK, Florence BALAUZE, Patrick INVERNIZZI

Rappel de l'ordre du jour

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DECISIONS PRESENTEES :

- **DEC202507-002** - Signature du bail pour la location de l'appartement F situé au 46 avenue Auguste Duhau à Bénesse-lès-Dax du

DOSSIERS PRESENTES :

- **Point 1 -DEL20250903-043** Mise sous alarme boulangerie et moulin
- **Point 2 -DEL20250903-044** Plan de financement des travaux sur le giratoire
- **Point 3 -DEL20250903-045** Décision Modificative n°2
- **Point 4 -DEL20250903-046** Demande de subvention au titre du Fonds d'Équipement des Communes (FEC) exercice 2025 Mise en sécurité de la Salle Polyvalente
- **Point 5 -DEL20250903-047** Redevance d'occupation du domaine public 2025 canalisations de transport de gaz Terega
- **Point 6 -DEL20250903-048** Règlement intérieur Santé et Sécurité au Travail
- **Point 7 -DEL20250903-049** Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets
- **Point 8 -INF20250903-001** Rapport d'activités 2024 Grand Dax Agglomération
- **Point 9 -INF20250903-002** Subventions programme salles associatives
- **Point 10 -INF20250903-003** Projet résidentiel
- **Point 11 -INF20250903-004** Financement Atelier Municipal

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Jean-Marie ABADIE ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25/06/2025.

APPROBATION DES DECISIONS PRISES

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

1 - DEL20250903-043 - MISE SOUS ALARME BOULANGERIE ET MOULIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 -

VALIDE le devis de l'entreprise Alarme Secur'Landes d'un montant de 2 493,04 TTC pour la mise sous alarme de la boulangerie et du moulin

ARTICLE 2 -

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de ce dossier.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire de la commune de Bénesse-lès-Dax expose,

Le plan de financement des travaux se décompose comme suit :

- Dépose et évacuation de l'ensemble accidenté,
- Fourniture, pose et raccordement d'un ensemble MIRANE de hauteur de 9 mètres, équipé d'un luminaire CITEA à Leds de puissance 56 W _ peinture RAL 6005.

Montant Estimatif TTC	2 755 €
TVA préfinancée par le Sydec	431 €
Montant HT	2 324 €

Subventions apportées par :

SYDEC	1 653 €
COLLECTIVITÉ	1 102 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

ARTICLE 1 -

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de ce dossier,

ARTICLE 2 -

- **ACCEPTE** la participation communale proposée par le SYDEC,

ARTICLE 3 -

- **DIT** que la dépense sera inscrite sur la section d'investissement en fonds propres du budget 2025, à savoir 1 102 €.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.)	Montant	Article (chap.)	Montant
2128 (21) opé 568	1 080,00	21 (021) Vir. Section Fonct.	5 941,47
21351 (21) opé 567	720,00		
21351 (21)	2 493,04		
21538 (21)	1 102,00		
21578 (21) opé 569	429,57		
21578 (21) opé 570	116,86		
	5941,47		5 941,47

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.)	Montant	Article (chap.)	Montant
23 (023) Vir.Section Invest.	5 941,47		
60631 (011)	280,00		
61358 (011)	336,00		
615221 (011)	3 500,00		
61524 (011)	- 10 512,47		
6156 (011)	- 2 000,00		
62268 (011)	305,00		
6232 (011)	2 150,00		
	0,00		0,00

Total Dépenses	5 941,47	Total Recettes	5 941,47
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 -

ADOPTER la décision modificative n°2

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

4 - DEL20250903-046 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES (FEC) EXERCICE 2025 MISE EN SECURITE DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de la mise en sécurité de la salle polyvalente.

Ce projet est composé de l'installation de la fibre optique, de la remise en état du désenfumage, du changement des extincteurs et de la mise en place de caméras.

Le montant de ces travaux s'élève à 14 028,84 € TTC

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre du Fonds d'Équipements des Communes, exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 -

AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du FEC-exercice 2025-pour les travaux de la mise en sécurité de la salle polyvalente dont le montant s'élève à 14 028,84 € TTC.

ARTICLE 2 -

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités de calcul de la redevance annuelle d'occupation du domaine public due par TERÉGA SA pour les canalisations de transport de gaz, fixées par le décret 2007-606 du 25 avril 2007.

Pour l'année 2025, le montant à percevoir par la commune s'élève à 160 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE**,

ARTICLE 1 -

VALIDE le montant de 160 € dû par TERÉGA SA au titre de la redevance d'occupation du domaine public pour les canalisations de transport de gaz pour l'année 2025.

ARTICLE 2 -

CHARGE le Maire d'effectuer les démarches nécessaires pour percevoir cette redevance.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire rappelle que le présent règlement a pour objet de préciser l'application en matière de Sécurité, Santé et Hygiène à l'ensemble des agents de la commune de Bénesse-lès-Dax,

La protection des agents au travail est un élément indispensable dans toute activité professionnelle. Elle protège les personnes dans leur emploi contre les accidents qui menacent leur vie et leur santé,

La réglementation s'applique à tous les agents de la collectivité dans l'exercice de leurs missions quel que soit leur statut dès lors qu'il est porté à leur connaissance,

Monsieur le Maire est tenu d'assurer son application.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 -

ADOPTER la proposition de règlement intérieur Sécurité, Santé Hygiène au Travail,

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR

LE CONSEIL, PREND ACTE, pour l'exercice 2024, du rapport annuel de Communauté d'Agglomération du Grand-Dax.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	0

Communication non soumise à vote.

8 - INF20250903-001 - RAPPORT D'ACTIVITES 2024 GRAND DAX AGGLOMERATION

9 - INF20250903-002 - SUBVENTIONS PROGRAMME SALLES ASSOCIATIVES

10 - INF20250903-003 - PROJET RESIDENTIEL

11 - INF20250903-004 - FINANCEMENT ATELIER MUNICIPAL

La séance levée à 21h30

Le secrétaire de séance,

Sylvain LARROUQUETTE



Le Maire,

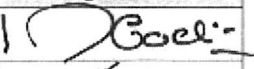
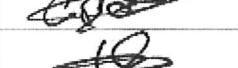
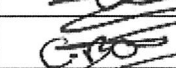
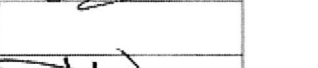
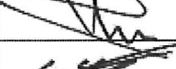
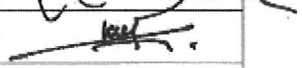
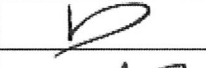
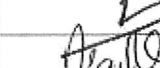
Jean-Marie ABADIE



« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (lien) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »

séance du CONSEIL MUNICIPAL

en date du mercredi 03 septembre 2025

Nom des participants	Signatures
ABADIE Jean-Marie	
LARBÈRE Arnaud	
BADETZ Christine	
CZAPLA Claude	
DZBANUSZEK Marie-Ghislaine	
SCAFIE Léa	
BACHERE Sébastien	
LARROUQUETTE Sylvain	
BALAUZE Florence	
PUYO Hervé	
INVERNIZZI Patrick	
PEYRES Valérie	
LETAILLEUR Marie-José	
BREUILLAUD Sylvain	